Affichage communautaire Du 06.10.2017 Au 06.12.2017

Communauté de Communes AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de Communes aux heures habituelles d'ouverture.

| Conseillers en exercice : 56 P | ésents : 40 Votants : 49 |] |
|--------------------------------|--------------------------|---|
|--------------------------------|--------------------------|---|

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf septembre à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, dans la salle Socio-culturelle à LANDAUL.

Etaient présents: Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Franck VALLEIN.

<u>Absents ayant donné pouvoir</u>: Jean-Luc CHIFFOLEAU à Philippe LE RAY, Marie-Claude DEVOIS à Annie AUDIC, Mireille GRENET à Dominique RIGUIDEL, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Marie-Pierre HELOU à Roland GASTINE, Michel JEANNOT à Ronan LE DELEZIR, François LE COTILLEC à Jean-François GUEZET, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

<u>Absents excusés</u>: Jean-Michel BELZ, Hélène CODA-POIREY, Lucienne DREANO, Guy HERCEND, Roger JOFES, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Monique THOMAS.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision | Titre | Objet | Vote |
|------------------|---|---|---------------------------------------|
| N° | Désignation du secrétaire | Nommer Mme Jessica LE VISAGE, Secrétaire de | Délibération adoptée à |
| 2017DC/107 | de séance | séance. | l'unanimité |
| N° 2017DC/108 | Adoption du procès-verbal de la séance du 13 juillet 2017 | Approuver le procès-verbal de la séance du 13 juillet 2017. | Délibération adoptée à l'unanimité |

| Conseillers en exercice: 56 | Présents: 41 | Votants: 50 |
|-----------------------------|--------------|-------------|
|-----------------------------|--------------|-------------|

Etaient présents: Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Franck VALLEIN.

<u>Absents ayant donné pouvoir</u>: Jean-Luc CHIFFOLEAU à Philippe LE RAY, Marie-Claude DEVOIS à Annie AUDIC, Mireille GRENET à Dominique RIGUIDEL, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Marie-Pierre HELOU à Roland GASTINE, Michel JEANNOT à Ronan LE DELEZIR, François LE COTILLEC à Jean-François GUEZET, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

Absents excusés: Jean-Michel BELZ, Hélène CODA-POIREY, Lucienne DREANO, Guy HERCEND, Roger JOFES, Monique THOMAS.

| Décision | Titre | Objet | Vote |
|------------------|---|--|---------------------------------------|
| N° 2017DC/109 | Statuts de la Communauté de communes - Modifications | Approuver le classement de la compétence Assainissement dans les compétences facultatives des statuts de la Communauté de communes afin de ne pas exercer les missions liées à la gestion des eaux pluviales jusqu'au 1er janvier 2020; Approuver le transfert à la Communauté de communes par ses membres de la compétence facultative relative à « l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique »; Procéder à la modification statutaire telle que présentée en annexe; Notifier les nouveaux statuts aux Communes membres qui disposeront d'un délai de 3 mois pour délibérer sur la présente proposition de modification statutaire; Charger M. le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout document dans ce cadre. | Délibération adoptée à l'unanimité |
| N° 2017DC/110 | Définition de l'intérêt communautaire d'Auray Quiberon Terre Atlantique | Confirmer l'intérêt communautaire défini aux statuts pour certaines compétences; Définir l'intérêt communautaire auquel est subordonné l'exercice de certaines compétences, non mentionné aux statuts, tel qu'annexé. | Délibération adoptée à l'unanimité |
| N° 2017DC/111 | Modifications statutaires du Syndicat mixte de la Vallée du Blavet | Donner un avis favorable à la modification des statuts du Syndicat mixte de la Vallée du Blavet tels qu'annexés et conformément à sa délibération en date du 4 février 2017. | Délibération adoptée à l'unanimité |

| Conseillers en exercice : 56 | Présents : 42 | Votants: 52 | |
|------------------------------|---------------|-------------|--|
|------------------------------|---------------|-------------|--|

Etaient présents: Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN—LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PILRER, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir: Jean-Luc CHIFFOLEAU à Philippe LE RAY, Marie-Claude DEVOIS à Annie AUDIC, Mireille GRENET à Dominique RIGUIDEL, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Marie-Pierre HELOU à Roland GASTINE, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Michel JEANNOT à Ronan LE DELEZIR, François LE COTILLEC à Jean-François GUEZET, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

Absents excusés: Jean-Michel BELZ, Lucienne DREANO, Roger JOFES, Monique THOMAS.

| Décision | Titre | Objet | Vote |
|------------------|--|--|---|
| N° 2017DC/112 | Présentation du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité des services publics de l'Eau Potable et de l'Assainissement 2016 | Prendre acte de la présentation du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité des services publics de l'Eau potable et de l'Assainissement collectif et non collectif; Autoriser M. le Président à transmettre ce rapport aux services préfectoraux et aux Communes en même temps que la délibération correspondante. | Délibération adoptée à l'unanimité |
| N° 2017DC/113 | Présentation des Rapports annuels d'activité des délégataires sur les services publics de l'Eau potable et de l'Assainissement 2016 | rapports aux services préfectoraux et aux Communes en même temps que la délibération correspondante; - Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération. | |
| N° 2017DC/114 | Remises gracieuses sur les factures d'eau et d'assainissement | Approuver les remises gracieuses sur les factures d'eau telles qu'elles figurent dans le tableau annexé; Approuver le montant des nouvelles factures à émettre présentées dans le tableau annexé. | Délibération adoptée à l'unanimité |
| N° 2017DC/115 | Convention relative à la constitution d'un groupement de commandes avec le Syndicat de l'Eau du Morbihan - Restructuration du réseau d'eau potable et extension du réseau d'assainissement des eaux usées des villages de Kerguero et Kerglas sur la Commune de Brec'h | - La constitution d'un groupement de commandes avec le Syndicat de l'Eau du Morbihan pour la réalisation des travaux de Kerguero et Kerglas à Brec'h; - Désigner, pour siéger au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement de commandes, M. Dominique RIGUIDEL en tant que membre titulaire, et M. Roland GASTINE en tant que membre suppléant; - Autoriser M. le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes, en application de l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, ainsi que de tout document y afférent. | Délibération adoptée à l'unanimité |
| N° 2017DC/116 | Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Crac'h après enquête publique | Approuver le zonage d'assainissement pour la Commune de Crac'h tel qu'il est présenté dans la carte annexée. | Délibération adoptée à l'unanimité |
| N° 2017DC/117 | Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Sainte- Anne d'Auray après enquête publique | Approuver le zonage d'assainissement pour la Commune de Sainte-Anne d'Auray tel qu'il est présenté dans la carte annexée. | Délibération adoptée à l'unanimité M. Roland GASTINE s'étant retiré. |

| N° 2017DC/118 | Convention de co- financement avec le Syndicat mixte Mégalis Bretagne dans le cadre de la 2ème Tranche de la 1ère phase de Bretagne Très Haut Débit | - Autoriser M. le Président à signer la convention de cofinancement du projet « Bretagne Très Haut Débit, jointe en annexe, arrêtant les conditions et modalités de la contribution de la Communauté de communes au financement de la deuxième tranche des déploiements qui seront opérés par le Syndicat mixte Mégalis Bretagne, au titre de sa compétence facultative, sur le territoire de cette dernière et conformément aux engagements pris ; | Délibération adoptée à l'unanimité |
|------------------|---|--|---------------------------------------|
| N° 2017DC/119 | Retour sur le séminaire Tourisme : priorisation des actions | - Concernant le développement touristique, de prioriser ainsi les enjeux ainsi que leurs actions respectives: I - « Transport & Mobilité »: 1. L'axe Auray-Quiberon 2. Le PEM - l'Intercommunalité III- « Modernisation de l'offre »: 1. Qualité d'accueil — Services et nouvelles technologies 2. Rénovation des stations / Contrats d'attractivité III- « Mer / Nautisme / Conchyliculture »: 1. Mise en tourisme et coordination des acteurs 2. Evènementiel grand public porteur de l'image d'AQTA IV- « Patrimoine culturel & naturel »: 1. Classement UNESCO 2. Valorisation patrimoniale (Détours d'Arts, Académie de Musiques et Arts Sacrés, Ti Douar Alré) V- « Promotion & Communication »: 1. Promotion & Communication vouristique OTI (stratégie marketing) 2. Organisation (Schéma d'accueil) - Parmi les 7 itinéraires cyclables proposés, de prioriser les 2 axes prioritaires suivants pour les 3 années à venir: 1. Centre/Ouest : Auray — Ploëmel — Belz — Carnac 2. Nord : Camors — Pluvigner — Auray - Concernant le projet de Maison de la saisonnalité, de choisir les deux actions suivantes à mener : - A court terme : 1. Mobilité : Encourager l'utilisation des transports publics = Carte tarifs, préférentiels pour les saisonniers 2. Hébergement : Renforcer le partenariat avec la Maison du Logement d'AQTA | Délibération adoptée à l'unanimité |

| · A long terme : | |
|---|--|
| 1. Mobilité : Proposer une application | |
| mobile pour faciliter les déplacements | |
| 2. Emploi/Formation : Conduire une | |
| réflexion sur la Pluriactivité (double- | |
| compétences des saisonniers inter- | |
| branches) | |

| Conseillers en exercice : 56 | Présents : 41 | Votants : 50 |
|------------------------------|---------------|--------------|
| | | |

Etaient présents: Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO.

<u>Absents ayant donné pouvoir</u>: Jean-Luc CHIFFOLEAU à Philippe LE RAY, Marie-Claude DEVOIS à Annie AUDIC, Mireille GRENET à Dominique RIGUIDEL, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Marie-Pierre HELOU à Roland GASTINE, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Michel JEANNOT à Ronan LE DELEZIR, François LE COTILLEC à Jean-François GUEZET, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

Absents excusés: Jean-Michel BELZ, Lucienne DREANO, Roger JOFES, Marie-Lise LE ROUX, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

| Décision | Titre | Objet | Vote |
|------------------|---|---|---------------------------------------|
| N° 2017DC/120 | Mise en place d'un partenariat entre le Conseil de développement du Pays d'Auray (CODEPA), le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Auray et la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique | a determine and the determine | Délibération adoptée à l'unanimité |

Conseillers en exercice : 56 | Présents : 40 | Votants : 49

Etaient présents: Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO.

<u>Absents ayant donné pouvoir</u>: Jean-Luc CHIFFOLEAU à Philippe LE RAY, Hélène CODA-POIREY à Michel COUTURIER, Marie-Claude DEVOIS à Annie AUDIC, Mireille GRENET à Dominique RIGUIDEL, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Marie-Pierre HELOU à Roland GASTINE, Michel JEANNOT à Ronan LE DELEZIR, François LE COTILLEC à Jean-François GUEZET, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

<u>Absents excusés</u>: Jean-Michel BELZ, Lucienne DREANO, Guy HERCEND, Roger JOFES, Marie-Lise LE ROUX, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

| Décision | Titre | Objet | Vote |
|------------------|---|--|---|
| N° 2017DC/121 | Convention relative à la constitution d'un groupement de commandes entre le PETR du Pays d'Auray et la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique - Modification du SCOT (volet Commercial) et définition de l'Intérêt Communautaire en matière de Commerce | - Autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec le PETR pour la désignation d'un prestataire commun pour la réalisation d'une étude portant sur la modification du volet commercial du SCOT d'une part, la définition de l'Intérêt communautaire en matière de Commerce d'autre part; - Désigner, pour siéger au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande, M. Philippe LE RAY en tant que membre titulaire et M. Fabrice ROBELET en tant que membre suppléant; - Mandater M. le Président pour signer la convention constitutive du groupement de commandes, en application de l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics; - Donner tout pouvoir et d'autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération. | Délibération adoptée à l'unanimité |
| N° 2017DC/122 | Aides communautaires en faveur de la réhabilitation et du conventionnement du parc locatif public | Approuver les critères, les montants et les modalités d'aides d'Auray Quiberon Terre Atlantique pour les opérations de réhabilitation des logements locatifs publics, ainsi que les modalités d'éligibilité et d'instruction décrits dans l'annexe ci-jointe; Autoriser M. le Président à signer les arrêtés de subventions du présent dispositif, ainsi que tout document y afférent; Autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération. | Délibération adoptée à l'unanimité |
| N° 2017DC/123 | Attribution d'une subvention Espace Autonomie Sénior (volet OPAH) | - Autoriser M. le Président à signer l'avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'Association Pôle Santé Services du Pays d'Auray pour les prestations réalisées au titre de l'OPAH qui prévoit le versement d'une subvention d'un montant de 25 500 €, et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération. | Délibération adoptée à l'unanimité Mme Laurence LE DUVEHAT s'étant retirée. |
| N° 2017DC/124 | Adoption du procès-verbal de mise à disposition des voies de la zone d'activités Plein Ouest à Quiberon | Approuver le procès-verbal de mise à disposition des voies de la zone d'activités Plein Ouest située sur la Commune de Quiberon; Autoriser M. le Président à signer ledit procèsverbal; Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération. | Délibération adoptée à l'unanimité |

| N° 2017DC/125 | Adoption du procès-verbal de mise à disposition des voies communales de la zone d'activités de Kergroix à Saint-Pierre Quiberon | - Autoriser M. le Président à signer ledit procès- | Délibération adoptée à l'unanimité |
|------------------|---|--|---------------------------------------|
| N° 2017DC/126 | Adoption du procès-verbal de mise à disposition du terrain de l'aire d'accueil des Gens du voyage de Quiberon et des éléments meubles et immeubles qui lui sont rattachés | Approuver le procès-verbal de mise à disposition du terrain de l'aire d'accueil des Gens du voyage située sur la Commune de Quiberon et des éléments meubles et immeubles qui lui sont rattachés; Autoriser M. le Président à signer ledit procèsverbal; Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération. | |
| N° 2017DC/127 | Adoption du procès-verbal de mise à disposition des biens immobiliers relevant de l'office de tourisme de Quiberon | Approuver le procès-verbal de mise à disposition des biens immobiliers relevant de l'office de tourisme de Quiberon; Autoriser M. le Président à signer ledit procèsverbal; d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération. | Délibération adoptée à l'unanimité |
| N° 2017DC/128 | Adoption du procès-verbal de mise à disposition des biens immobiliers relevant de l'office de tourisme de Plouharnel | Approuver le procès-verbal de mise à disposition des biens immobiliers relevant de l'office de tourisme de Plouharnel; Autoriser M. le Président à signer ledit procèsverbal; Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération. | Délibération adoptée à l'unanimité |
| N° 2017DC/129 | Adoption du procès-verbal de mise à disposition des biens immobiliers relevant de l'office de tourisme d'Erdeven | Approuver le procès-verbal de mise à disposition des biens immobiliers relevant de l'office de tourisme d'Erdeven; Autoriser M. le Président à signer ledit procèsverbal; Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération. | Délibération adoptée à l'unanimité |

| N° 2017DC/130 | Octroi d'un fonds de concours au profit des Communes de Camors, Erdeven, Plumergat et Saint-Philibert | Autoriser le versement d'un fonds de concours à hauteur de 20 833 € au titre de 2017 aux Communes de Camors, Erdeven, Plumergat et Saint-Philibert, dont les demandes présentées respectent les conditions d'obtention définies dans le règlement de fonds de concours 2017; Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération. | Délibération adoptée à l'unanimité |
|------------------|---|---|---------------------------------------|
|------------------|---|---|---------------------------------------|

Conseillers en exercice : 56 | Présents : 38 | Votants : 48

Etaient présents: Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN—LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO.

Absents ayant donné pouvoir: Jean-Luc CHIFFOLEAU à Philippe LE RAY, Hélène CODA-POIREY à Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS à Gérard PILLET, Marie-Claude DEVOIS à Annie AUDIC, Mireille GRENET à Dominique RIGUIDEL, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Marie-Pierre HELOU à Roland GASTINE, Michel JEANNOT à Ronan LE DELEZIR, François LE COTILLEC à Jean-François GUEZET, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

<u>Absents excusés</u>: Jean-Michel BELZ, Lucienne DREANO, Jean-Michel GUEDO, Guy HERCEND, Roger JOFES, Marie-Lise LE ROUX, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

| Décision | Titre | Objet | Vote |
|------------------|---|---|---------------------------------------|
| N° 2017DC/131 | Fiscalité : instauration d'une exonération de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) des locaux soumis à la redevance spéciale | La reconduction pour 2018 des trois régimes d'assujettissement à la redevance spéciale existants pour les professionnels du territoire; L'exonération de la TEOM des professionnels assujettis à la redevance spéciale, énumérés dans le tableau annexé à la présente délibération; Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération. | Délibération adoptée à l'unanimité |
| N° 2017DC/132 | Créances irrécouvrables | - Approuver pour le budget principal l'admission en non-valeur d'un montant de 5 804,49 € à imputer au compte 6541 et l'admission en créances éteintes d'un montant de 3 698,36 € à imputer au compte 6542 ; - Approuver pour le budget annexe de la Cale de Kerispert l'admission en créances éteintes d'un montant total de 4 015,71 € à imputer au compte 6542 ; | Délibération adoptée à l'unanimité |

| | | - Approuver pour le budget annexe assainissement collectif l'admission en créances éteintes d'un montant total de 44 338 € à imputer au compte 6542 ; | |
|------------------|--|---|---------------------------------------|
| | | - Approuver pour le budget annexe assainissement non-collectif l'admission en non-valeur d'un montant total de 692,96 € à imputer au compte 6541; | |
| | | - Approuver pour le budget annexe ordures ménagères l'admission en non-valeur d'un montant de 11 475,33 € à imputer au compte 6541 et l'admission en créances éteintes d'un montant de 9 893,11 € à imputer au compte 6542. | |
| N° 2017DC/133 | Décision modificative n°1 du Budget principal | Approuver la décision modificative n°1 sur le Budget principal conformément au tableau annexé. | Délibération adoptée à l'unanimité |
| N° 2017DC/134 | Décision modificative n°1 du Budget annexe de la Cale de Kerispert | Adopter la décision modificative n°1 du Budget annexe de la Cale de Kerispert dans les conditions précisées en annexe. | Délibération adoptée à l'unanimité |
| N° 2017DC/135 | Décision modificative n°1 du Budget annexe Assainissement collectif | Adopter la décision modificative n°1 du Budget annexe Assainissement collectif dans les conditions précisées en annexe. | Délibération adoptée à l'unanimité |
| N° 2017DC/136 | Décision modificative n°1 du Budget annexe Ordures ménagères | - d'approuver la décision modificative n°1 sur le Budget annexe Ordures ménagères dans les conditions précisées en annexe. | Délibération adoptée à l'unanimité |
| N° 2017DC/137 | Mise à jour du tableau des emplois – Avancements de grade | - de supprimer, à compter du 1 ^{er} octobre 2017 : un emploi d'adjoint d'animation principal de 2ème classe, deux emplois d'adjoint administratif, trois emplois de rédacteur principal de 2ème classe, un emploi d'attaché territorial; de créer, à compter du 1 ^{er} octobre 2017 : un emploi d'adjoint d'animation principal de 1ère classe, deux emplois d'adjoint administratif principal de 2ème classe, trois emplois de rédacteur principal de 1ère classe, un emploi d'attaché territorial principal ; de supprimer, à compter du 1 ^{er} novembre 2017, d'un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe, de créer, à compter du 1 ^{er} novembre 2017 : un emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe, de supprimer, à compter du 12 novembre 2017, deux emplois d'adjoint administratif, de créer, à compter du 12 novembre 2017; deux emplois d'adjoint administratif, de créer, à compter du 12 novembre 2017 : deux emplois d'adjoint administratif principal de 2ème classe. | Délibération adoptée à l'unanimité |